

REGION WALLONNE
COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS, SITES ET FOUILLES
CHAMBRE PROVINCIALE DE LIÈGE

RAPPORT D'ACTIVITES POUR 2008

1. GÉNÉRALITÉS

1. Composition de la Chambre de Liège en 2008 jusqu'au 30 juin 2008 prolongée jusqu'au 10 juillet 2008

La composition de la Chambre provinciale de Liège de la CRMSF, dite aussi Chambre provinciale des Monuments, Sites et Fouilles de Liège (CPMSF-Liège) est issue de la délibération du Gouvernement wallon renouvelant la composition de la CRMSF pour une durée de quatre ans à dater du 1^{er} avril 2002, soit jusqu'au 31 mars 2006.

En séance du 23 mars 2006, le Gouvernement wallon a décidé de proroger la nomination des membres de la CRMSF de la Région wallonne jusqu'au 31 décembre 2006.

En séance du 21 décembre 2006, le Gouvernement wallon a décidé de proroger la nomination des membres de la CRMSF de la Région wallonne jusqu'au 31 mars 2007.

En séance du 29 mars 2007, le Gouvernement wallon a décidé de proroger la nomination des membres de la CRMSF de la Région wallonne jusqu'au 30 septembre 2007.

En séance du 28 septembre 2007, le Gouvernement wallon a décidé de proroger la nomination des membres de la CRMSF de la Région wallonne jusqu'au 31 mars 2008.

En séance du 21 mars 2008, le Gouvernement wallon a décidé de proroger la nomination des membres de la CRMSF de la Région wallonne jusqu'au 30 juin 2008.

Les mandats des membres ont par la suite été prolongés jusqu'à la date d'entrée en vigueur du nouvel arrêté relatif à la structure et aux missions de la Commission fixée au 10 juillet 2008 ainsi d'ailleurs que la désignation des nouveaux membres.

Suite à la démission du Président de la Chambre, Monsieur Daniel Lesage, fin janvier 2007, Monsieur Maurice Lorenzi a été désigné Président f.f.

Il était le suppléant du Président pour les affaires de la section des Monuments ainsi que pour les participations à la Chambre régionale.

Il siège également au Comité du Petit Patrimoine Populaire wallon.

LA SECTION DES MONUMENTS

Ses Membres sont au nombre de 12 (14 en 2006) suite aux démissions de Messieurs Daniel Lesage et Jean-Pierre Roland.

Mesdames Annie Grzeskowiak, Françoise Lejeune et Bernadette Royer.

Messieurs Sandro Canei, Jean-Louis Chaltin, Alain Dirix, Jean-Patrick Duchesne, Philippe George, Pierre Gillot, Léo Hasbroeck, Maurice Lorenzi, Pierre Maes.

Monsieur **Alain Dirix** est le représentant de la section à la Chambre régionale.

Monsieur **Pierre Maes** a été désigné suppléant du Président pour les affaires de la section des Monuments, ainsi que pour les participations à la Chambre

régionale.

LA SECTION DES SITES

Cette section est présidée par Monsieur André Ozer.

Ses membres sont au nombre de 4 (5 en 2006) suite au décès de Monsieur Christian Delhaye en février 2007.

Messieurs Marc Clignez, Philippe Coyette, Julien De Leval et André Ozer.

Monsieur **Marc Clignez** participe au Comité du contrat de rivière Hoyoux et affluents.

Monsieur **Philippe Coyette** participe au Comité du contrat de rivière de l'Amblève.

Suite au décès de Monsieur Christian Delhaye qui assurait cette fonction, Monsieur **Julien De Leval** a été désigné membre régional suppléant.

Il siège au comité des contrats de rivière de la Vesdre et de l'Ourthe, ainsi qu'à la Conférence permanente du développement territorial.

La section conserve des contacts réguliers avec Messieurs Vincent Demoulin et Alfred Froment, tous deux anciens membres de la section et membres de la Chambre régionale des Sites, pour le suivi de plusieurs dossiers ainsi d'ailleurs qu'avec Mademoiselle Nathalie de Harlez de Deulin, membre spécialiste (jardins historiques) de la Chambre régionale des Sites.

LA SECTION DES FOUILLES

Cette section est présidée par Monsieur François Hubert.

Ses membres sont au nombre de 4 (5 en 2006) suite à la démission de Madame Anne Hauzeur.

Madame Fabienne Vilvorder.

Messieurs François Hubert, Eugène Thirion, et Jacques Willems.

Madame **Anne Hauzeur** était membre régional suppléant. Elle était également suppléante à la Commission des recours de la Région wallonne. Pour ces deux fonctions, aucun membre n'a été désigné en remplacement.

Les membres honoraires de la CRMSF ayant fait partie de la Chambre provinciale de Liège sont Messieurs Alain Delchef, Emile-José Fettweis, Philippe Greisch et Firmin Pauquet.

La Chambre tient ses séances ordinaires dans les locaux du Conseil économique et social de la Région wallonne (le Vertbois).

Les principaux représentants de la **Division du Patrimoine** de la DGATLP en 2008 sont Messieurs Daniel Marcolungo et Jean-Marc Zambon (1^{er} mai 2008), Mesdames Anne Hoffsummer, Nadine Reginster et Marie-Ange Remy. Les représentants du service régional d'archéologie en province de Liège sont Madame Geneviève Coura et Monsieur Jean-Marc Léotard.

Pour rappel, depuis 1999, deux directions régionales sont compétentes pour l'aménagement du territoire, le logement et le patrimoine en province de Liège

Liège I (Liège, agglomération, Communes germanophones, Service de l'Archéologie) Fonctionnaire délégué : Monsieur André Delecour

Liège II (province de Liège hors agglomération liégeoise et Communes germanophones) Fonctionnaire délégué : Monsieur Jean Lentz

Etabli au sein de la DGATLP de Liège I, le **Secrétariat de la Chambre provinciale** a été assuré par M. Bruno Merckx jusqu'au 31 décembre 2005. Il a été repris par Melle Christine Herman, le 01^{er} mars 2006. Mme Annie Signorino, adjointe ¹ a assisté cette dernière jusqu'au 01^{er} août 2008. Il bénéficie également d'un appui de la part du secrétariat de la Division du Patrimoine. Depuis septembre 2002, le secrétariat est implanté au 3^e étage du bâtiment III dit "conciergerie". L'adresse postale reste cependant au bâtiment Montagne Ste-Walburge, 2 (3^e étage).

2. Volume général des activités jusqu'au 10 juillet 2008

La Chambre provinciale, toutes sections confondues, a tenu **16 réunions** jusqu'au 10 juillet 2008

Section des Monuments: **11** dont une commune avec les Sites et une autre commune avec les Fouilles

Section des Sites: **5** dont une commune avec les Monuments

Section des Fouilles: **2** dont une commune avec les Monuments

188 avis émis ont été notifiés.

Ces avis sont de plusieurs types :

1. Propositions de classement : dossiers transmis pour examen par la Chambre régionale de la CRMSF ou propositions d'ouverture d'enquête initiées par la Chambre provinciale ou examinées à la demande de particuliers : **6**

2. Propositions de déclassement : **0**

¹ Mme Signorino est engagée à mi-temps le mardi, mercredi matin et jeudi

3. Demandes d'inscription éventuelle sur la liste de sauvegarde : dossiers transmis par l'Administration centrale de la Division du Patrimoine ou examens d'initiative : **2**

4. Avis sur des dossiers dits " d'Urbanisme " : dossiers d'intérêt patrimonial transmis par la DGATLP (Liège I et II) : **136**.

Demandes relatives à une intervention :

- en site classé : **60**
- en zone de protection d'un monument classé : **9**
- à proximité d'un site classé : **6**
- à proximité d'un monument classé : **20**
- sur un bien repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental : **36** (dont 17 pour des biens avec " pastille ")
- centre ancien protégé : **1**
- arbres remarquables : **4**

La répartition des demandes d'avis par Directions extérieures est la suivante :

Liège I : 67 avis ont été émis soit :

- en site classé : **25**
- en zone de protection d'un monument classé : **2**
- à proximité d'un site classé : **3**
- à proximité d'un monument classé : **15**
- sur un bien repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental : **22** (dont 10 pour des biens avec " pastille ")

Liège II : 69 avis ont été émis soit :

- en site classé : **35**
- en zone de protection d'un monument classé : **7**
- à proximité d'un site classé : **3**
- à proximité d'un monument classé : **5**
- sur un bien repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental : **14** (dont 7 pour des biens avec " pastille ")
- centre ancien protégé : **1**
- arbres remarquables : **4**

Sur les 136 avis rendus :

- **52 sont DEFAVORABLES** soit 39 %
- **31 sont FAVORABLES** soit 23 %
- **19 sont FAVORABLES CONDITIONNELS** soit 14 %

- **10 sont FAVORABLES AVEC RESERVES** soit 7 %
- **19 ne S'OPPOSENT PAS** soit 14 %
- **3 sont DANS L'IMPOSSIBILITE DE SE PRONONCER** soit 2 %
- **2 divers (compléments d'informations, travaux réalisés, demande de C.P.,...)** soit 1 %

5. Avis sur des interventions sur des biens classés (clôture de certificat de patrimoine) : 13

COMMENTAIRES

Peu de nouveaux classements sont initiés ; le nombre de classements aboutissant ou même bénéficiant d'une enquête publique restant relativement limité voire nul. Vu la position restrictive en matière de classement, ne sont transmises à la Chambre régionale que les demandes considérées comme bien étayées. D'autres formules de reconnaissance plus souples que le classement sont par ailleurs préconisées: inscription à l'inventaire du patrimoine monumental ou sur les listes des arbres et haies remarquables, sensibilisation du pouvoir communal...

Pour les **biens non classés**, la CPMSF a été interrogée en 2008 **non systématiquement** sur les biens repris à l'inventaire avec une pastille noire et ceux jouxtant immédiatement des biens classés. Les directions extérieures de la DGATLP, consultent la Commission pour tous les travaux relatifs à des sites classés. Les projets d'intervention sur monuments classés sont traités dans le cadre des procédures dites " de certificat de patrimoine ".

3. Autres inspections et activités hors séances ordinaires

3.1. JOURNÉES DU PATRIMOINE 2008. PATRIMOINE ET CULTURE

Aucune activité n'a été organisée.

3.2. AUTRES INSPECTIONS ET ACTIVITES HORS SÉANCES ORDINAIRES

NEUPRE / Neuville-en-Condroz. Château-ferme.

Le mardi 20 mai 2008, les sections " Monuments " et " Sites " ont effectué une inspection sur place dans le cadre d'un montage d'un nouveau dossier de classement éventuel comme monument du château et de la ferme et comme site, de ses abords. La section " Fouilles " a été associée à cette visite.

2. LA SECTION DES MONUMENTS JUSQU'AU 10 JUILLET 2008.

1. Organisation générale

La section a maintenu le rythme des séances en vigueur depuis nombre d'années : deux séances mensuelles, le 1er et le 3e mardi.

2. Propositions d'inscription sur la liste de sauvegarde :

En 2008, 2 propositions d'inscription sur la liste de sauvegarde ont été examinées dont 1 a abouti :

- **GRACE-HOLLOGNE** / Bierset. Eglise Saint-Jean Baptiste
Etat éventé de la partie supérieure du clocher à double bulbe

- **VERVIERS** / Verviers. La gare centrale, place de la Victoire
Transformation de la salle des pas perdus
(Arrêté ministériel du 17/04/2008)

3. Classements/déclassements et propositions de classement/déclassement :

En 2008, 4 classements comme monument ont été approuvés et signés par le Ministre, en charge du Patrimoine, à savoir :

- **LIEGE** / Liège. Ensemble constituant l'Académie Grétry – ancienne maternité de l'hôpital de Bavière, boulevard de la Constitution 81. Le classement comme monument comprend les façades et toitures d'une partie des bâtiments ; les verrières de style " Art nouveau " ; les sols en mosaïque de l'aile à rue ; la cave aux clapiers destinés à l'élevage des lapines. Une zone de protection a été établie. (Arrêté ministériel du 08 décembre 2008)

- **SERAING** / Seraing. Certaines parties du château de Seraing, quai Greiner 2 (en extension à l'arrêté royal du 23 avril 1980). Le classement comme monument comprend : au rez-de-chaussée, la salle des pas perdus et la salle du mémorial (les murs et plafonds, le sol en marbre, la statue de John Cockerill) ; l'escalier, les murs, les plafonds et le plancher du premier étage, les vitraux Osterrath du palier intermédiaire et du premier étage ; au premier

étage, le bureau Beckers (plafond, plancher, lambris) et le bureau 1900 (murs, plafond, plancher, cheminée et lustre). (Arrêté ministériel du 17 avril 2008)

- **TROOZ** / Nessonvaux. Ancienne usine Impéria. Le classement comme monument comprend la façade avant limitée à gauche par la tour semi-hexagonale du château et à droite par celle limitant la partie de la façade comprenant la porte cochère. (Arrêté ministériel du 17 juin 2008)
- **VERVIERS** / Verviers. Maison du Prince et de son annexe, rue de la Tuilerie 2. Le classement comme monument comprend les façades à rue et les toitures. (Arrêté ministériel du 14 mars 2008)

En 2008, 1 déclassement est à noter :

- **AUBEL** / Aubel. Façade arrière de l'immeuble situé place Antoine Ernst 29 dont les façades et toitures ont été classées comme monument le 04 septembre 1984. (Arrêté ministériel du 06 mai 2008)

EXAMEN DE PROPOSITIONS DE CLASSEMENT OU D'EXTENSION DE CLASSEMENT

- **BASSENGE** / Eben Emael. Tour d'Eben Ezer. Classement éventuel comme monument et établissement d'une zone de protection
- **LIEGE** / Grivegnée. Cimetière de Robermont. Classement éventuel du monument Frère-Orban (non finalisé en 2008)
- **LIEGE** / Liège. Rue Lulay des Fèbvres 6. Classement éventuel comme monument du théâtre du Trocadéro, à savoir :
 - façade à rue, à l'exception du rez-de-chaussée ;
 - la totalité des toitures, y compris la charpente métallique ;
 - la salle de spectacle, à l'exception des sièges.
- **LIEGE** / Liège. Mont Saint-Martin 21 et 23. Classement éventuel comme monument des façades et toitures nord et sud, de la fontaine de la cour, des murs de soutènement des jardins en terrasses, de la terrasse sud et ses arcades, des façades et toitures de la maison canoniale au sud. Dossier transmis par l'Administration insuffisant pour que la Chambre provinciale puisse se prononcer.
- **LIEGE** / Liège. Terrasses. Classement éventuel comme Monument et comme Site. Examen d'une demande de principe ; en attente d'un dossier complet en cours de montage par la Ville de Liège
- **NEUPRE** / Neuville-en-Condroz. Château-ferme de la Neuville. Classement éventuel comme monument de la ferme (dossier à l'étude – non finalisé en 2008)

4. Interventions sur biens classés

Demandes d'ouverture de certificat de patrimoine (21)

Rappel sur la procédure de certificat de patrimoine. Le rapporteur de la Commission n'est pas tenu de s'engager de manière contraignante dans l'évolution d'un projet : il peut réserver son avis en l'attente d'une position collégiale de la CRMSF. En principe, l'avis définitif de la CPMSF en fin de procédure ne doit plus intégrer de remarques fondamentales sur le projet.

- **CHAUDFONTAINE** / Beaufays. Prieuré, rue de l'Abbaye 112
- **DALHEM** / Dalhem. Murailles du château des Comtes de Dalhem
- **HERVE** / Bolland. Eglise Saint-Apollinaire
- **HUY** / Huy. Tour des Albastries, bien situé à l'arrière de la propriété, rue des Croisiers 11 (ancien rempart de la ville)
- **HUY** / Huy. Hôtel de Ville, Grand'Place
Installation d'un ascenseur et traitement du plancher du 1^{er} étage et de l'escalier
- **HUY** / Huy. Fort, Chaussée Napoléon 1
Aménagement intérieur de certaines salles
- **LIEGE** / Angleur. Château de Colonster, allée des Erables 25
Travaux portant sur la mise en conformité de la sécurité incendie
- **LIEGE** / Angleur. Château Nagelmackers, rue Vaudrée 49
Enlèvement éventuel de toute la toiture de l'aile ouest – Demande de modification en cours de chantier
- **LIEGE** / Liège. Ecole fondamentale d'Agimont – Ancien hospice des Orphelins, rue Agimont 26
- **LIEGE** / Liège. Abbaye bénédictine de la Paix Notre-Dame, boulevard d'Avroy 54
- **LIEGE** / Liège. Eglise du Saint-Sacrement, boulevard d'Avroy 132
- **LIEGE** / Liège. Tour Rosen, rue Bovy 19
Remplacement des châssis
- **LIEGE** / Liège. Immeuble, En Féronstrée 159
- **LIEGE** / Liège. Place du Marché 31

- **LIEGE** / Liège. Immeuble, Mont-Saint-Martin 37
- **LIEGE** / Liège. Eglise Saint-Jean l'Evangeliste, place Xavier Neujean
Mesures conservatoires et études préalables en vue de la restauration de la tour
- **LIEGE** / Liège. Ancien Hôtel d'Elderen ou Desoër, place Saint-Michel 86
- **LIEGE** / Liège. Immeuble, rue Saint-Paul, derrière le n°6
- **LINCENT** / Racour. Presbytère, rue Saint-Christophe 2
- **SPA** / Spa. Chapelle votive Thomas Leloup
Travaux de restauration
- **SPA** / Spa. Ancienne école moyenne

Fin de procédure de certificat de patrimoine (13)

- **AMAY** / Jehay. Ancienne abbaye de la Paix-Dieu
Restauration et réaffectation de l'église abbatiale. Phase 1 : consolidation des voûtes et arcs doubleaux
- **DALHEM** / Mortroux. Orgues de l'église Sainte-Lucie
Restauration
- **FAIMES** / Aineffe. Eglise Saint-Sulpice
Restauration d'ensemble et réhabilitation en maison de village – 1^{ère} phase : travaux extérieurs
- **LIEGE** / Angleur. Château de Colonster, allée des Erables 25
Mise en conformité en matière de sécurité incendie
- **LIEGE** / Angleur. Château Nagelmackers
Modification de la toiture de l'aile ouest
- **LIEGE** / Liège. Place de Bronckart 9
Remplacement des châssis en façade avant
- **LIEGE** / Liege. Ancien Couvent des Frères Cellites, ancienne brasserie et vide-bouteille
Restauration et réaffectation
- **LIEGE** / Liège. Théâtre royal de Wallonie, place de la République française
Restauration globale
- **LIEGE** / Liège. Rue Saint-Laurent 9
Travaux d'entretien de la façade à rue
- **LIEGE** / Liège. Rue Saint-Séverin 86 (anc. 76)
Rénovation et restructuration d'un ensemble de bâtiment en 12 logements
- **LIEGE** / Liège. Lycée Léonie de Waha, Boulevard de la Sauvenière 96
Démolition des locaux et du cabanon au-dessus de la piscine (phase 2bis)

- **MALMEDY** / Bellevaux-Ligneuville. Eglise Saint-Aubin
Restauration des vitraux
- **VISE** / Visé. Hôtel de Ville, rue des Récollets 1
Installation d'un ascenseur et modification de l'espace d'accueil

3. LA SECTION DES SITES JUSQU'AU 10 JUILLET 2008.

1. Organisation générale

La section des Sites fonctionne de manière autonome et se réunit le 3e mardi du mois en matinée.

La première partie de la séance “ Monuments ” de l'après-midi reste, en principe, commune pour assurer la cohérence pour les avis relevant des deux sections.

2. Classements et propositions de classement

En 2008, aucun classement comme site n'a abouti.

EXAMEN DE PROPOSITIONS D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

Néant

4. LA SECTION DES FOUILLES JUSQU'AU 10 JUILLET 2008.

1. Organisation générale.

Etant donné la diminution des demandes d'autorisations de fouilles, la section des Fouilles s'est réunie deux fois : une, seule et une en commun avec la section " Monuments "

2. Autorisations de fouilles

Une baisse manifeste des demandes d'autorisations de fouilles est constatée. La plupart des travaux archéologiques sont réalisés par les services de l'archéologie ou sous sa direction. Ces chantiers ne font pas l'objet de dossiers d'autorisation mais d'un rapport succinct à la Commission, dans le cadre du rapport de l'archéologue de la Région en province de Liège.

Quatre dossiers ont été examinés en 2008 :

- **AMAY** / Jehay. Ancienne abbaye de la Paix-Dieu

Demande d'autorisation de fouilles pour 2008/2009

- **FERRIERES** / My. Grotte de la Brouette

Demande d'autorisation de fouilles pour 2008/2009

- **LIEGE** / Angleur. Bois Saint-Laurent, fond de vallée du ruisseau de Renory (en parallèle à la rue du sart Tilman)

Recherche prospective en vue de vérifier le lieu exact de l'embuscade dite des " Eburons "

- **MODAVE** / Pont de Bonne

Demande d'autorisation de fouilles relative au site du " Rocher du vieux château "

3. Classements et propositions de classement

En 2008, aucun classement comme site archéologique n'a abouti.

EXAMEN DE PROPOSITIONS D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DE SAUVEGARDE

Néant.

5. LA CHAMBRE DE LIÈGE À PARTIR DU 10 JUILLET 2008

La composition de la nouvelle Chambre provinciale de Liège de la CRMSF est issue de l'arrêté du Gouvernement wallon du 10 juillet 2008 relatif à la désignation des membres de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne. Celui-ci fait suite à l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juin 2008 (M.B. du 01^{er} juillet 2008) remplaçant le chapitre II du Titre III du livre IV du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine qui modifie la structure et le fonctionnement de la Commission royale.

Le mandat des nouveaux membres a une durée de cinq ans renouvelables.

La Chambre provinciale de Liège est constituée :

- d'1 Président, membre effectif de la Chambre régionale, Maurice Lorenzi ;
- de 14 membres correspondants et suppléants de membres effectifs de la Chambre régionale, à savoir :
 - o Jacques Barlet, suppléant de Maurice Lorenzi
 - o Jean-Louis Chaltin, suppléant de Marylène Crepin
 - o Marc Cligneux, suppléant de Dominique Guerrier
 - o Jean-Claude Cornesse, suppléant d'Hector Magotte
 - o Philippe Coyette, suppléant d'André Ozer
 - o Julien De Leval, suppléant de Sandro Canei
 - o Philippe Gérard, suppléant d'Alain Dirix
 - o Yves Jacques, suppléant de Jacques Stein
 - o André Lejeune, suppléant de Gérard Bavay
 - o Pierre Maes, suppléant de Vincent Demoulin
 - o Jean-François Potelle, suppléant d'Henri Garcia
 - o Jean-Pierre Roland, suppléant de Paul Hautecler
 - o Bernadette Royer, suppléante de Fabienne Vilvorder
 - o Thierry Sherrington, suppléant de Luc Engen.

En date du 19 septembre 2008, le Bureau de la Commission a examiné les détails du fonctionnement futur de ces instances et a rédigé un projet de règlement d'ordre intérieur soumis à l'approbation du Ministre en charge du Patrimoine.

Le bureau de la Commission a décidé que seraient soumises à l'examen des Chambres provinciales :

- les demandes d'avis relatives aux travaux sur les biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Wallonie, notamment ceux revêtus de la pastille noire ;
- les demandes portant sur les biens situés dans une zone de protection d'un bien classé, exceptionnel ou non ;
- toute demande relative à un bien situé à proximité immédiate d'un bien classé.

Le projet de règlement intérieur prévoit de maintenir le droit d'initiative des chambres provinciales en matière d'inscription sur la liste de sauvegarde d'un

bien immobilier ainsi qu'en matière de proposition d'ouverture d'enquête en vue d'un classement ou d'un déclassement. Les Chambres provinciales seront interrogées par la Chambre régionale sur les propositions de classement ou de déclassement en cours d'enquête.

1. Activités de la Chambre provinciale à partir du 10 juillet 2008

Suite au nouveau mode de fonctionnement, le volume des activités de la Chambre provinciale a réduit fortement.

Elle s'est réunie **4 fois** ; la cadence des réunions passant de 1 par mois au lieu de 2.

Elle a émis **30 avis** :

- **28** dans le cadre de permis d'urbanisme relatifs à des biens repris à l'Inventaire du Patrimoine monumental de Wallonie pastillés ou non ;
- **1** concernant le classement éventuel comme monument du moulin à vent dit " Moulin de Robert le Diable " à Othée (AWANS) ;
- **1** relatif à l'inscription sur la liste de sauvegarde de tout le décor intérieur de style Napoléon III (milieu du 19^{ème} siècle) et au plafond stuqué et armorié du 1^{er} étage datant du milieu du 18^{ème} siècle de l'immeuble, rue des Raines 72 à VERVIERS.

Elle a mis en place un groupe de travail " En Neuvise et rue du Pont ". Il s'est réuni 1 fois fin 2008.

Depuis un peu plus de deux ans, la Chambre provinciale est fréquemment interrogée dans le cadre de permis d'urbanisme ou de demandes de régularisation de travaux réalisés En Neuvise. Tout en se réjouissant du regain d'intérêt que suscite à nouveau ce quartier historique du centre ville, elle s'inquiète toutefois des interventions qui sont envisagées voire exécutées sans autorisation. Celles-ci visent généralement la modification du volume de toiture pour une occupation maximale des maisons, des changements de châssis en bois par du P.V.C., des transformations des rez-de-chaussée permettant parfois l'entrée de véhicules, des aménagements arrière qui perturbent la lecture de la trame parcellaire ancienne caractéristique à cet endroit (volume principal, cour, bâtiment annexe).

Il s'est avéré intéressant d'ajouter la rue du Pont qui comporte de nombreux bâtiments à vendre et qui seront rénovés très prochainement, vraisemblablement dans le même esprit que ceux de la rue En Neuvise.

Le Président, les vice-Présidents et la Secrétaire saluent la qualité du travail réalisé par les Membres de la Chambre en 2008.

Rapport annuel de la Chambre provinciale de Liège de la CRMSF
Liège, Assemblée générale de la CRMSF du 07 mai 2008

Maurice Lorenzi, Président f.f. jusqu'au 10 juillet 2008

André Ozer, Vice-Président (Sites) jusqu'au 10 juillet 2008

François Hubert, Vice-Président (Fouilles) jusqu'au 10 juillet 2008

Christine Herman, Secrétaire provinciale

<u>1. GÉNÉRALITÉS</u>	2
1. Composition de la Chambre de Liège jusqu'au 10 juillet 2008	2
2. Volume général des activités jusqu'au 10 juillet 2008	4
3. Autres activités de la Chambre	6
3.1. JOURNÉES DU PATRIMOINE .	
3.2 AUTRES INSPECTIONS ET ACTIVITES HORS SEANCES ORDINAIRES	
<u>2. LA SECTION DES MONUMENTS JUSQU'AU 10 JUILLET 2008.</u>	7
1. Organisation générale	7
2. Propositions d'inscriptions sur la liste de sauvegarde	7
3. Classements/déclassés et propositions de classement/déclassement	7
4. Interventions sur biens classés.	9
<u>3. La SECTION DES SITES JUSQU'AU 10 JUILLET 2008.</u>	11
1. Organisation générale	11
2. Classements et propositions de classement	11
<u>4. LA SECTION DES FOUILLES JUSQU'AU 10 JUILLET 2008.</u>	12
1. Organisation	12
2. Autorisations de fouilles	12
3. Classements et propositions de classement	12
<u>5. LA CHAMBRE DE LIEGE A PARTIR DU 10 JUILLET 2008</u>	13
1. Activités de la Chambre provinciale à partir du 10 juillet 2008	14

CRMSF

CHAMBRE PROVINCIALE DE LIEGE

MONTAGNE STE-WALBURGE , 2 (3^e ÉTAGE)

4000 LIEGE

04 / 224.54.79 FAX: 04 / 224.54.33.

christine.herman@spw.wallonie.be

christine.herman@crmsf.be

www.crmsf.be